

A V I S P U B L I C

Édition du 26 octobre 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0892-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 octobre 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0892-2019 modifiant le Règlement numéro 0763-2018 établissant les programmes de « Revitalisation du centre-ville et autres secteurs centraux de la Ville » afin de modifier les modalités d'admissibilité ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 25 octobre 2019.

L'assistante-greffière,

M^e Joannie Meunier